

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2<sup>e</sup> page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France 15 — Etranger 20 fr. par an

## L'Etat Providence

Quand le blé, le vin, voire même les chéchias sont en abondance et ne se vendent pas un prix qui convienne au producteur, c'est au Gouvernement qu'on demande un remède à la crise; si, au contraire, c'est le consommateur qui ne trouve pas coiffure à sa tête, le vin ou le pain à son goût, c'est encore l'Etat qui doit trouver la solution en tâchant de concilier l'inconciliable.

Hier, on nous disait de planter; aujourd'hui on nous interdit de le faire, demain, s'il plaît à Dieu, on nous dira d'arracher; César le premier avait, il est vrai, fait arracher les vignes dans les Gaules; les uns disent que c'est parce qu'il y avait trop de poivrots, d'autres prétendent que la Gaule jouait à ce moment-là le même rôle de concurrent que la Tunisie par rapport à la Métropole.

Un jour les Charentais s'aperçoivent que la Régence ne fait plus venir de beurre. Aussitôt le sénateur du crû fait un petit voyage en Afrique, tombe en arrêt devant une superbe motte de beurre d'Argentine: « Diable, dit-il, voilà qui est grave, mais la Douane est là pour un coup, on saura bien forcer le gogo tunisien à mettre du beurre de France dans ses épinards ».

Et ainsi à l'avenant; « Tunis-Socialiste » avec des tremolos dans la voix, essaye de nous apitoyer sur le sort des gratteurs de chéchias. Tout de même si les arabes se métaient à porter des melons ou simplement des turbans sans chéchias, on ne prévoierait pas des pensions de retraite pour sauver des travailleurs qui, comme cent autres, sont appelés à évoluer.

Le progrès, c'est l'adaptation à des besoins nouveaux, c'est l'évolution, le déclin des uns, l'autre des autres.

Quand nos femmes ne portent plus de chapeaux à plumes, ce sont de nombreux ouvriers qui se trouvent sans travail, mais quand Kemal-Pacha a supprimé le port de la chéchia, il ne s'est pas apesanti non plus sur l'industrie des chaouachis.

Le rôle de l'Etat n'est pas de fournir la manne céleste à toutes les catégories de citoyens. L'Etat-Providence est un leurre et son intrusion dans le domaine économique est souvent la cause de graves désordres quand on fausse les lois naturelles par des interventions dont ne mesure pas toute la portée.

Les primes de toutes sortes conduisent au dumping et le protectionnisme, enfant naturel de l'Etat-Providence, conduit à la guerre.

Que l'Etat apprenne donc d'abord à faire respecter son autorité et à ne pas être mis en échec à chaque instant par des groupements de tout poil, de toutes nuances qui constituent des Etats dans l'Etat, prétendant intimider par avance les élus du suffrage universel et font de nos hommes politiques de pauvres hères qui savent souvent très bien ce qui serait nécessaire pour le bien public, mais restent prisonniers de leurs électeurs.

L'Etat a, à assurer l'ordre, le respect des lois, l'application stricte de l'impôt sur les bases votées par le Parlement, l'assistance aux vieillards, aux infirmes, à l'enfance malheureuse. Mais l'homme adulte et normal ne doit attendre que de lui-même les moyens d'existence appropriés à ses facultés de production.

Vouloir gouverner en tenant compte des intérêts féroces ou des utopies de telle ou telle classe d'individus, c'est poursuivre une chimère d'abord, mais c'est aussi créer des mouvements d'opinion en faveur d'individus qui ne constituent pas toujours des majorités intéressantes et qui n'ont d'autre malice que d'avoir su se grouper en temps utile, alors que ceux qu'ils prétendent brimer ne se sont pas trouvés dans des conditions favorables pour présenter en groupe des revendications de sens diamétralement opposé.

La loi doit être égale pour tous et la vérité, autant que l'équité, ne sont pas sous la dépendance du nombre; or, en l'état actuel de nos habitudes, on ne cesse de considérer en toutes choses non pas le point de vue raison et le point de vue droit, mais le point de vue électoral, c'est-à-dire le point de vue du nombre.

Notre République, si belle sous l'Empire, est devenue la proie de toutes ces sociétés, de toutes ces ligues ou associations qui ne cessent de harceler les pou-

voirs publics au lieu de puiser en elles-mêmes les ressources nécessaires à leurs adhérents... Mais il est tellement plus facile de réclamer à l'Etat-Providence, le remède à tous les maux! CIVIS.

### BULLETIN

## Des banques étrangères ont déjà commencé les prêts aux guenillards du blé

Il existe sur la place de Tunis quelques banques étrangères qui ont la préférence de certains de nos compatriotes qui leur apportent toutes leurs disponibilités parce qu'elles servent un intérêt plus élevé que nos établissements financiers.

Nous ne pouvons que regretter ce geste peu français, mais allez faire comprendre leur devoir aux capitalistes!

L'argent n'ayant pas d'odeur, ceux-ci cherchent leur intérêt alors même qu'ils se rendent parfaitement compte qu'ils commettent un acte peu louable vis-à-vis de leur pays.

Bref, ces banques alimentées par de l'argent français en profitent pour travailler pour leur pays au détriment du nôtre.

« Voyez, disent quelques bons apôtres aux emprunteurs, pendant que les français vous bernent, les pertes des établissements étrangers vous sont ouvertes et l'on vous consent des prêts dont vous avez besoin. »

Ce raisonnement paraît faire impression sur les guenillards mais, au fond, les discours se gardent de leur dire que si ces banques leur prêtent le quart de l'argent qu'ils désiraient, c'est parce qu'elles savent qu'au bout peu elles rentreront dans leurs venettes.

Alors on se demande pourquoi la Banque de l'Algérie ne suit pas le mouvement en attendant la création de la Banque Foncière que M. Dubois-Taine, notre grand apôtre — façon de parler puisqu'il n'y a plus d'argent en circulation — mais de crasseux billets qu'on ne devrait pas laisser dans la circulation — va mettre sur pied à Paris où il se trouve actuellement.

L. de P.

## ÉCONOMIE DIRIGÉE

Vous n'entendez rien aux questions économiques, expliquait l'autre soir, sur le pont du bateau, le célèbre professeur Irlandais Tir O'Clair à la Commission tunisienne de défense agricole.

Nous comptons bien d'ici quelques années être nous-mêmes dans la verte les seuls producteurs de raisins de table de l'Angleterre. Les gens vulgaires pensent qu'il est naturel de faire pousser la vigne là où elle croît naturellement et où la production, en raison des circonstances locales, de la nature du sol, du climat, de la main-d'œuvre est la meilleure marché. Quelle hérésie! D'ailleurs on en revient, et les distingués hommes d'Etat qui veillent à la prospérité de la Tunisie ont déjà interdit la plantation de la vigne dans ce pays qui se trouve dans une situation trop favorable pour produire le breuvage cher au bon père Noël.

Parlez-moi de cueillir le raisin en serrant les côtes de la mer du Nord; on fait merveille, essayez-moi, et ce fruit délicieux revient ainsi à un prix tout à fait intéressant pour le producteur.

Vendre des denrées qui viennent en abondance et sont à vil prix, voilà qui est tout à fait désastreux.

On parle beaucoup pour le moment des vins de Béziers, et c'est très fâcheux pour les producteurs de la Côte d'Or ou des bords du Rhin où on a le plaisir de faire la vendange sous la neige, mais avec l'économie dirigée, on saura bien y mettre bon ordre. A Béziers, on cultivera la banane et l'ananas pour ne pas handicaper les producteurs de vin de la région du Nord et il en sera de même du blé, qu'on a la mauvaise habitude de produire en grand à Vinnipeg ou dans les plaines de la Bussio. L'avenir, c'est la culture du blé sur les hauts plateaux du Limousin ou des Cévennes, où croît actuellement le seigle. Il faut penser, en effet, aux besoins des populations de ces pays désertifiés et ne pas permettre que leur sol soit à la merci des régions où tout vient à point.

Le système protectionniste, quand il

est savamment dirigé, ne peut nuire qu'à ceux qui n'ont naturellement pas de représentants à la Chambre ou au Sénat, ou à ceux qui n'ont pas encore su se grouper pour protester, les consommateurs par exemple, mais en vérité, ces gens-là ne sont pas intéressants. Avez-vous vu comment se comportent ces derniers à la table d'un restaurant. Tout ce qui est bon marché rentre dans la catégorie des aliments de mauvaise qualité et le pinard le plus vulgaire n'est accepté, qu'à la condition qu'il figure sur la carte de la maison avec le coefficient 2 ou 3. Vous pensez bien qu'avec ces habitudes, l'économie dirigée a encore de beaux jours.

Cette façon de voir qui tend à se généraliser permet par surcroît de résoudre de façon élégante la question des colonies. Il y a des pays qui ont trop de colonies, d'autres qui n'en ont pas assez, d'autres qui n'en ont pas du tout. Les premiers ne veulent rien recevoir des colonies qu'ils ont, les derniers voudraient tout acheter aux colonies qu'ils n'ont pas. Combien il est facile dans ces conditions de satisfaire tout le monde puisque ceux qui possèdent seraient ainsi tout disposés à céder ce qu'ils ont aux autres.

Quelle drôle d'idée, en effet, pour la France de vouloir conserver l'Algérie, la Tunisie et le Maroc! Ce sont des pays où, évidemment, il serait intéressant d'envoyer les produits de la Métropole, contre bon argent comptant; mais voilà, il n'existe pas de mines d'or dans ces colonies et les populations de l'Afrique du Nord ne peuvent elles-mêmes se procurer le bel argent comptant qu'en trouvant le moyen de produire d'abord et de vendre aussi elles-mêmes ce qu'elles ont fait pousser. L'économie dirigée est un défaut, mais il ne faut pas s'embarasser pour si peu, nous en reparlerons.

CIVIS.

## Louis Garenne en Cour d'assises

Sous ce titre, notre journal a publié une information prise dans le « Cri Marocain » de Casablanca qui lui-même l'avait cueillie dans le « Charivari », journal satirique fondé en 1852 — il y a donc plus de cent ans — concernant une affaire assez obscure — qui doit se débattre devant la Cour d'Assises du Pays-de-Dôme — dans laquelle serait mêlé Louis Garenne, ancien tunisien et président de la Chambre de Commerce de Bizerte.

A ce titre, votre devoir d'informateur nous a poussé à reproduire l'information qui, nous le reconnaissons, n'était pas pour lui faire plaisir, surtout le rappel de ses antécédents judiciaires.

Le « Charivari » parle de trois condamnations, alors qu'en fait il n'y en avait qu'une sur laquelle l'éponge aurait été passée.

Nous ignorons tout à fait et cette condamnation et la réhabilitation de Louis Garenne.

C'est dit, publions la lettre qu'un de ses amis qui est le nôtre, qui vous excusera de ne pas dévoiler sa personnalité :

Sousse, le 11 juin 1933.

Monsieur Emile Lacroix, Directeur de la « Petite Tunisie », Tunis.

Cher Monsieur et ami,

Dans votre numéro du 5<sup>er</sup> courant, vous reproduisez un article du journal le « Charivari » ayant trait à une affaire d'abus de confiance où seraient impliqués mon très vieil ami Louis Garenne et deux autres personnalités du Pays-de-Dôme.

Jusqu'à hier, cher Monsieur, vous êtes dans votre droit strict d'informateur.

Mais où vous l'outrepassez, c'est lorsque vous le faites suivre de commentaires désobligeants faisant suite à l'affirmation que trois condamnations « ornent » son casier judiciaire (!).

Ceci est complètement faux. Louis Garenne fut condamné en 1890 par un Conseil de guerre pour une peccadille de jeunesse dans un temps, dont vous vous souvenez peut-être, où ces Tribunaux militaires étaient d'une brutale rigueur. Mais puisque vous semblez si bien renseigné sur mon ami, vous ne devez pas ignorer qu'il fut réhabilité également en

1910. Ce n'est pas la « Petite Tunisie », mais le « Cri Marocain » et le « Charivari ».

1900 ou 1901, ce qui interdit à quiconque de la rappeler sans raison plausible.

L'autre part, vous lui ouvrez toutes grandes :

1<sup>o</sup> La Cour d'Assises et qui plus est les portes de la Maison Centrale de Riom pour un crime hypothétique, pour le moment tout au moins et pour lequel la justice n'a pas eu encore à statuer.

Ceci, cher Monsieur, n'est pas généreux, et la fin de votre article est trop acide pour ne pas être inspiré par une vieille inimitié personnelle, sentiment qui est toujours aveugle et injuste.

Je suis un très vieil ami de Louis Garenne (depuis 1897), je fus son collaborateur et son homme de confiance pendant près de dix ans (nous nous sommes séparés à son départ pour le Maroc) et nul mieux que moi, n'a pu apprécier ses grandes qualités et ses défauts.

Je l'ai toujours vu très droit en affaires. C'est un homme extrêmement intelligent, d'une puissance de travail considérable et qui ne doit sa réussite qu'à son courage et à sa persévérance. Il dépasse de cent coudées la nuée d'envieux et de jaloux sans valeur sociale, qui sont à l'aitût d'une défaillance, humainement toujours possible, pour le piétiner et chercher à lui nuire.

Mais je ne suis pas inquiet sur son compte, croyez-le bien, il possède griffes et dents pour se défendre, et je suis bien certain que s'il était en Tunisie, au lieu d'en être éloigné de 1.500 km., il n'aurait pas besoin que le vieil ami que je suis et que je resterai, quoiqu'il lui arrive, viennent non pas le défendre, mais vous prier, tout au moins, d'attendre que l'instruction, si instruction il y a, vienne corroborer les assertions d'un journal comme le « Charivari » pour vous acharner contre lui et satisfaire ainsi une rançune personnelle indigne de votre personne.

Si Paul Lafitte, un de nos amis communs était là, il pourrait, lui aussi, vous parler de Louis Garenne et élaborer votre religion à son égard.

Louis Garenne fait partie comme vous, comme moi, des vieux lutteurs d'avant-guerre à qui la chance n'a pas toujours souri, et si le succès, après tant de labeur souvent improductif, est venu couronner ses longs efforts, c'est sa grande intelligence et son acharnement au travail qu'il le doit. D'ailleurs il est absent d'ici, et il convient donc d'attendre avant de piétiner un ennemi que l'on croit vaincu.

J'aime à croire, cher Monsieur et ami, que vous comprendrez les sentiments d'amitié qui m'animent et que vous examinerez les termes, quelquefois un peu vifs, qui viennent sous ma plume, mais je me répète encore, c'est un absent et, à ce titre seul, il a droit aux ménagements prévisibles qui s'imposent dans une affaire aussi délicate et, qu'en somme, vous le reconnaissez vous-même, vous ne connaissez pas.

Ceci dit, cher Monsieur, et mon devoir d'ami étant terminé, je vous prie de croire, etc...

Signé : X...

Si M. Louis Garenne est au Maroc, comme le « Cri Marocain » a reproduit l'information du « Charivari », il lui est facile de démentir son information.

## Coopération

La coopération porte en elle une saine notion d'organisation sociale, meilleure, mais elle doit se débarrasser des doctrines politiques et centralisatrices qui l'étouffent. Elle doit surtout n'avoir confiance qu'en sa propre autonomie, faire l'appel le plus large aux initiatives locales, en leur laissant l'intégrale liberté.

La coopération doit surtout tenter de devenir une force d'émancipation, mettant les moyens matériels au service de la libération morale et intellectuelle.

L'homme n'est pas qu'un consommateur, il est aussi un producteur, un artiste, un savant, un amateur de toutes les sensations vitales.

Une coopération réelle enseignera à l'enfant à mettre son individualité au service de la collectivité et le moyen d'émancipation du prolétariat est l'introduction des masses des travailleurs dans les sociétés coopératives, coopération allant jusqu'à l'expropriation des moyens de production capitalistes.

F. BREVON.

## M. Lucien SAINT, sénateur va-t-il quitter le Maroc?

Ce serait dommage avant qu'il eût terminé le programme qu'il s'est tracé et qu'il mène de main de maître.

Mais la loi est formelle, elle n'autorise qu'une mission temporaire de 6 mois.

Pour rester au Maroc il faudrait donc ou une dérogation, ou l'annulation de la loi, ou que M. Lucien Saint se démit de son mandat sénatorial.

Il y a cependant des cas où la loi peut se plier aux exigences du jour.

Nous faisons des vœux pour qu'il puisse continuer sa mission car, étant donné l'état d'esprit qui règne dans certaines parties de l'Afrique du Nord, un changement au Maroc serait peut-être une faute.

J. S. P.

## A PROPOS DU TRANSSAHARIEN

Un confrère de Paris, très bien renseigné sur le coût du transsaharien, c'est celui qui parle de 200 millions, alors que l'ingénieur en chef de Constantine, M. Souleyre, autrement qualifié, le fixait à 800 millions, et il était bien au-dessous de la réalité, quand notre franc valait vingt sous.

Aujourd'hui, ce serait quatre milliards, et à prendre une pareille somme alors que notre budget est en déficit de quatre milliards!

M. Gaston Boumergue dit, lui aussi, que le trans-africain est une nécessité.

C'est fort possible, mais quel européen pourra jamais résister au climat torride du Sahara? Qui pourra faire circuler les trains sous ce soleil de plomb qui va de mai à novembre?

On pensera peut-être à la main-d'œuvre pénale; forçats ou joyeux.

Mais ceux-ci doivent être gardés, et puis un bagnard ou un joyeux n'est pas condamné à mort pour l'envoyer travailler dans le désert où il a mille chances d'y laisser sa peau.

La Guyane n'est-elle pas un exemple?

Si la France, malgré toutes les bonnes raisons qui s'opposent à la création de ces 3.000 kilomètres décidait quand même de l'entreprendre, il faudrait jalonner le parcours d'oasis avant le commencement des travaux.

Mais au fait, est-ce que M. Viollette, ancien Gouverneur général de l'Algérie n'a pas fait repousser la construction du prolongement de la ligne de Biskra à Touggourt jusqu'à Ouargla?

Alors, si le Sénat s'est prononcé contre ce prolongement de 2 ou 300 kilomètres, comment lui demander aujourd'hui de construire le transsaharien jusqu'au Niger, soit 2.700 kilomètres de plus!

On est logique ou on ne l'est pas.

Et le Sénat ne le serait pas, s'il revenait sur sa décision qui, entre nous, n'était pas justifiée, car Ouargla pouvait fournir un trafic appréciable que le transsaharien n'aura jamais.

Paul LUX.

## Une histoire à dormir debout de Chedli Kaïrallah

Forcés pas moun boun, disaient les marseillais en lisant certain article paru dans les colonnes de « Tunis Socialiste » du 15 courant.

Chedli Kaïrallah mène en bateau les lecteurs de notre confrère en leur racontant que des centaines, voire des milliers de femmes musulmanes, dont plusieurs venues des villes de l'intérieur, se seraient rencontrées dans l'immense patio du mausolée de Jella Manoubia pour y compléter le boycottage des marchandises françaises, pour punir le Gouvernement français d'avoir supprimé les journaux tunisiens de langue française!

Pour une trouvaille, on ne peut pas dire qu'elle n'est pas de taille, malheureusement c'est que le patio ne peut pas contenir plus de 25 personnes à la rigueur, mettons trente.

Et puis, si ces journaux ont été suspendus, pourquoi n'écrivent-ils pas dans les organes de langue arabe, la leur?

Mais ils préfèrent rédiger leurs articles dans notre langue, car c'est plutôt pour nous qu'ils écrivent.



Et puis, de quoi se plaignent-ils puisque notre confrère « Tunis Socialiste » veut bien imprimer leurs bobards et leurs griefs.

Alors la grande, l'immense manifestation des dames musulmanes n'aurait aucune raison puisqu'on ne portait aucune atteinte à la langue de leurs ancêtres et de Mahomet.

Cher Cheddi, une autre fois il faudra chercher autre chose pour être pris au sérieux.

ALI BABIL.

## Echos et Nouvelles

**A LA COUR BEYLICALE**  
Nous avons été heureux d'apprendre que notre ami, le général Selim Dziri, secrétaire particulier de S. A. le Bey, est remis de l'indisposition qui l'a éloigné pendant quelques semaines de la Cour où sa présence était si nécessaire.

**AUX DEPARTS**  
Mme et M. Mouchard, l'excellent et sympathique directeur de la Cie du Gaz et des Eaux de Tunis qui ont devancé leur départ en raison de l'état de santé de M. Mouchard.

Nous espérons que le bon climat du Dauphiné leur fera grand bien et qu'à la fin des vacances nous les verrons revenir en bonne santé.

**M. ALCIDE DELMONT EN TUNISIE**  
La « Tunis Française » annonce la prochaine arrivée de M. Alcide Delmont, avocat à la Cour d'Appel de Paris, député de la Martinique, ancien ministre, qui viendra plaider devant l'Ouzara une grosse affaire de meurtre.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à l'ancien ministre, ami de notre avocat, M. Garrigues, qui est chargé de nos intérêts contre le Gouvernement tunisien.

**IN MEMORIAM**  
C'était le 13 courant, le deuxième anniversaire de la mort de notre regretté ami, M. Jean-Baptiste Curtelin.

Dans un pieux hommage, M. Thiaucourt, vice-président délégué de la Municipalité, accompagné de MM. Gradat, directeur des Services municipaux, et Eloy, directeur des Travaux de la ville, est allé déposer une couronne de fleurs sur la tombe de son prédécesseur.

**NECROLOGIE**  
Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort en Corse de Mme Versini, mère de notre ami, M. B. Versini, greffier de la justice de paix du canton sud de Tunis.

Nous lui adressons nos sincères condoléances ainsi qu'à toute sa famille.

## Les premières impressions du foyer

Douceur du foyer, tendresse des parents, sont le nid bienfaisant où l'enfant apprend la joie de vivre. L'enfant s'épanouit dans une atmosphère de douceur, d'encouragement, d'affection; une sévérité mesurée et qui ne se trompe pas, une certaine discipline. L'enfant ressemble à une fleur que vous forcez, qui s'ouvre trop tôt, mais passe plus vite, l'intelligence précocement éveillée tourne au ralenti, à épuiser trop tôt l'extraordinaire on fait de l'ordinaire, laisser le talent s'épanouir dans toute sa plénitude, à l'âge normal, la nature a ses lois.

Il y a des petits prodiges à 7 ans qui sont quelconques à 25 ans.

C'est de l'éducation du premier âge, de leur plus tendre enfance que se font les impressions les plus profondes qui auront un grand rapport avec tout le reste de la vie; c'est l'âge où s'organisent les sentiments fondamentaux, le prépare à envisager normalement, sainement, proprement, le problème de la vie.

Une bonne formation donne à la société des hommes et des femmes d'une grande valeur sociale.

Les parents qui en éducatrices prudentes apportent tous leurs soins à la formation d'une fière sincérité, d'une grande délicatesse de sentiments et de conscience, ce sont là des qualités essentielles dans les rapports des humains avec leurs semblables et encore plus face à lui-même.

J'ai conservé toute ma vie mes premières impressions d'enfance, et lorsque viendra le jour inévitable, elles se glisseront les dernières sur mes paupières appesanties.

La vie se compose d'une quantité de secondes, toutes différentes qu'il faut remplir les unes après les autres, comparables à de petits tubes en verre. Si on met dans ces petits tubes un beau liquide coloré, parfumé, on aura par la suite une sensation agréable, qui nous mènera sans fatigue à la fin des choses.

F. DREVON.

## ANISSETTE LICARI

Les Ets G. et E. Licari ont l'honneur d'informer leur fidèle clientèle qu'ils se mettent dès à présent en mesure de lui donner satisfaction en reprenant la fabrication de leur anisette, si anciennement réputée, dès que le permettraient les dispositions du décret qui sera incessamment mis en vigueur.

## Bibliographie

### LE MASSACRE DES PURS

par JEAN RUMILLY, un volume in-8° cour., 256 pages, 15 fr., en vente chez tous les libraires et chez Eugène FIGUIERE, Editeur, 166, boulevard Montparnasse, à PARIS.

\*\*\*

### Aux Editions René Debresse.

31, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris  
MES QUIETUDES, poèmes, par Cadule LEHNEE.

Un volume franco : 5 francs.

LE CARNAVAL DES MUSES, par M. L. Elot. Préface de Dominique Boizeau. Un volume 7 francs.

FUMÉES, poèmes par Lucien Camoli. Un volume : 6 francs.

Chez l'éditeur et dans toutes les librairies.

## Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes

### AVIS D'ADJUDICATION

Une adjudication pour l'entreprise du transport des correspondances et des colis postaux à exécuter par voiture automobile entre Maktar et Le Sers et vice-versa aura lieu le 12 juillet, à neuf heures, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes à Tunis.

Les personnes qui désireraient concourir pour cette entreprise sont invitées à se présenter jusqu'au 30 juin 1933 inclusivement, à la Direction de l'Office des Postes et des Télégraphes (rue d'Angleterre n° 3) à Tunis ou aux bureaux de Poste du Kef, Maktar, Le Sers, Ebba-Ksour et Souk-el-Arba pour y prendre connaissance du Cahier des Charges et des conditions d'adjudication.

## Administration des Habous

### Avis

Il est donné avis à qui il appartiendra que le 22 juin courant, il sera procédé à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à 10 h. du matin, à l'adjudication de fourniture de 2.100 kilos de viande de boucherie, nécessaire à l'Asile de la Teka pour une année à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1933.

Les fournisseurs éventuels sont priés de prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau des achats des Habous n° 29.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

## Administration des Habous

### Avis de constitution d'échange

Il est donné avis au public que le lundi 26 juin courant, il sera procédé à l'Administration des Habous, à 9 h. du matin, à l'adjudication d'échange d'une parcelle dite « Echeraki » sise à proximité de l'Hôpital Militaire du Belvédère, habous Sidi Khemis, comptant de 28 pieds d'olivier, d'une contenance approximative de 6,815 m.c., moyennant la mise à prix de 15.000 francs.

Pour consulter le cahier des charges et le plan s'adresser au bureau foncier des Habous n° 25.

Le Directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

## Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS  
Liquères de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1909.

## Restaurant du Japon

— 0 — 7, Rue Amilcar — TUNIS — 0 —  
Directeur : M. Léonard RIZZO  
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.  
Service à la grande carte. — Repas à 3 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

## Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudronnés — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

## L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6.

## Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

## POUR LES PHILATELISTES

A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.

S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

## BREVET TUNISIEN N° 4029

Les Etablissements Métallurgiques Boyer, à Charenton-Le-Pont (Seine), propriétaires du brevet tunisien d'invention n° 4029, déposé le 21 juin 1930 et relatif à : « Trémie-grue mobile et transportable pour tous travaux de terrassements, chargements, déchargements et autres applications », désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

## Station Thermale de Korbous

### « SAISON D'ETE »

1<sup>er</sup> Juin au 1<sup>er</sup> Octobre, réduction de 50 % sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25 % sur les 7 et 8<sup>es</sup> catégories.

Autobus quotidien.

Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; tél. 16-45 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 4.

## Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCAGHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

## Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Ave Al-Djazira, 41

## Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France

S, rue Léon Roches  
TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

## Pianos

## ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron  
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

## Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

## Garage Victorine

Box particulier — Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100<sup>m</sup> de l'av. Jules-Ferry)

## Moulins-Concasseurs

Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

## INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

## C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis, du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

## Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »  
(28<sup>es</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléphone. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

## Plus que jamais

## ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....

L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

## HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.

Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS

Téléph. 10.49

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR

MONASTIR — SFAX — SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments

de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —



## Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877

Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Réserves : 20.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

## TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous Effets

Crédits de Campagne

Prêts sur Marchandises

Envois de Fonds — Opérations sur Titres

Garde de Titres — Souscriptions

Paiement de Coupons

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les villes et principales

localités de l'Algérie et du Maroc

et en SYRIE

EN TUNISIE :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba

Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR

Représentants-dépositaires

4, Rue de Flandres — TUNIS

## Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Lisez *Excelsior* et *Dimanche Illustré* avec ses inénarrables Bicot, Zig et Puce et Alfred le pingouin.



## Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne — Tunis.

Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique de Draps Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis). Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunis).

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunisie

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba-Ksour, Nabeul, Djerba  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

### LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France - TUNIS — Téléphone. 4.79

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

### B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Craus  
admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

## DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments  
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)  
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.79  
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).